

Constitution du dossier d'inscription :

- ◆ fiche de renseignements familiale
- ◆ autorisations diverses (sorties, traitements, photographie ..)
- ◆ fiche sanitaire de liaison

Les dossiers sont à retirer sur sites ou à la Communauté de Communes du Pays de Senones (téléchargeable sur le site de la CCPS)

Fournitures demandées :

- ◆ des chaussons
- ◆ une serviette individuelle ou des lingettes
- ◆ un change pour les plus petits

Il est souhaitable que les vêtements soient marqués au nom de l'enfant.

L'accueil Périscolaire :

Le site de Senones accueille les enfants de Senones et La Petite Raon.

Le site de Quieux accueille les enfants du RPI des Hauts de Salm et de Moussey.

Le site de Moyenmoutier accueille les enfants de Moyenmoutier et du Regroupement Pédagogique Communal.

Les mercredis :

Regroupement de l'accueil des enfants sur les sites de Senones et Moyenmoutier. Un transport sera proposé le matin, en début d'après-midi et le soir : se renseigner sur les possibilités et horaires en fonction des sites.

Vacances scolaires :

Accueils à Senones, Moussey et Moyenmoutier ou regroupement sur un ou deux sites en fonction de la période et des inscriptions.

Contacts :

site de Moussey :

Centre des Nénuphars
66 rue Laederich 88210 Moussey
Tél : Mairie : 03 29 41 30 57

site de Le Saulcy :

Les Fanfarons de Quieux
14 école de Quieux 88210 Le Saulcy
Tél : 09 50 41 91 14

site de Senones :

L'Aquarium des Bambins
51 rue de la République
88210 Senones
Tél : 03 29 58 54 77

site de Moyenmoutier :

Le Jardin des Lutins
Rue du Maréchal Foch
88420 Moyenmoutier
Tél : 03 29 60 49 38



Communauté de Communes du Pays de Senones

16 place Dom Calmet
88210 Senones
tel. 03 29 57 92 29
<http://www.cc-paysdesenones.fr>

Siège Association :

Léo Lagrange Grand Est
94 rue Pierre Eyrat BP 3107
88103 Saint Dié des Vosges
Tél : 03 29 56 18 78



leo lagrange
FEDERATION

Accueils de Loisirs et Périscolaires

de la

Communauté de Communes du Pays de Senones

Pour les enfants de 3 à 12 ans

Communauté
de Communes
Pays
de Senones



Fonctionnement :

Les inscriptions peuvent se faire sur les sites par téléphone, ou fax, ou directement auprès des animatrices après remise du dossier complet au plus tard **le jeudi à 9 h pour la semaine suivante**.

Toute modification imprévue devrait nous être signalée dans les 48h et au plus tard avant 8h30.

Toute absence non signalée ou tardive entraînera la facturation de l'accueil et / ou du repas (sauf présentation d'un certificat médical).

Facturation :

La facture est établie par le secrétariat Léo Lagrange avec les éléments de présences fournis par les directeurs de sites.

Le montant dû est calculé en fonction du Quotient Familial (QF). Votre QF peut vous être communiqué par la CAF, la MSA ou tout autre organisme de prestation sociale dont vous dépendez. Si vous n'avez pas communiqué votre QF votre facture sera calculée avec le taux le plus élevé.

En cas de modification de votre QF en cours d'année, nous vous demandons de nous le communiquer au plus tôt : il n'y aura pas de régularisation rétroactive au-delà de 2 mois.

Règlement :

À réception de la facture envoyée par Léo Lagrange, les règlements peuvent se faire sur site par chèque, espèces ou chèques vacances ou être envoyés directement au siège de l'Association. Les aides CAF ou MSA peuvent venir en déduction de votre facture sans en couvrir l'intégralité du montant.

Les chèques CESU sont acceptés pour le règlement du périscolaire uniquement.

Attention toute facture non réglée entraînera l'annulation de l'inscription de votre enfant.

PRESTATION	HORAIRES	QF < 1000 €	QF > 1000 €
ACCUEIL PERISCOLAIRE			
Accueil du matin	6h30 à 8h30	1,60 €	1,70 €
Accueil méridien et cantine	11h30 à 13h30	5,91 €	6,21 €
accueil du soir	16h30 à 18h30	1,60 €	1,70 €
MERCREDI ET VACANCES			
Accueil du matin (tarif horaire non sécable)	6h30 à 8h30	0,93 €/h	0,98 €/h
Journée avec repas	8h30 à 17h00	11,61 €	12,04 €
Demi-journée sans repas	Matin ou après-midi	3,72 €	3,92 €
Demi-journée avec repas	Matin ou après-midi avec repas	8,36 €	8,61 €
Accueil du soir (tarif horaire)	17h00 à 18h00	0,93 €	0,98 €
Accueil du soir (tarif horaire)	17h00 à 18h30	1,40 €	1,47 €
A la semaine	soit 5 journées consécutives	53,55€	56,55€
Particularité du site de Moussey : le repas doit être fourni par les familles (le repas API est à 3,71€/jour)			
Journée complète sans repas	8h30 à 17h00	7,90 €	8,33 €
A la semaine sans repas	Soit 5 journées consécutives	37,80 €	39,20 €
Sur votre facture seront détaillés les heures de présence et le nombre de repas pris (mercredi et vacances)			



Fournisseur repas en liaison froide



Jeux de société



Jeux sportifs et de plein air

Activités manuelles



Grands jeux

Sorties et activités nature et environnement

Les activités proposées

Le projet Educatif Léo Lagrange, approuvé par la Communauté de Communes du Pays de Senones, s'appuie sur les valeurs de partage et de respect. Un accueil Léo Lagrange c'est :

- * avant tout, **partager des valeurs communes** : la **liberté**, la **justice sociale**, la **laïcité**, la **mixité** et la **démocratie** ;
- * un lieu de **rencontre**, de **partage**, d'apprentissage de la **vie collective** et du **respect de l'autre** ;
- * une **entité de loisirs éducatifs** dans une démarche de projet.

Un projet pédagogique, rédigé par les directeurs de sites, fixe les modes de fonctionnement et les valeurs que nous défendons, nous nous appuyons également sur la charte du développement durable et de l'éco citoyenneté rédigée par le collectif Léo Lagrange Grand Est et sur la charte nationale de qualité.

Les activités seront proposées en tenant compte des choix des enfants, des projets des sites, des projets communs ou des occasions particulières : semaine du goût, de la solidarité Internationale ou de lutte contre les discriminations ...